

FORMATION

(assurée en 1 année scolaire)

▲ Elle comporte :

► Une formation **théorique et pratique** (576h)

Horaires d'enseignement

Disciplines	Théorie	Pratique
Sciences et techniques médico sociales	3	2
Physiopathologie	1	1
Techniques de services à l'utilisateur		5
Techniques d'alimentation		
Techniques d'entretien du cadre de vie :		
·Entretien des locaux		2
·Entretien du linge		4
Techniques de gestion et d'organisation	1	
Techniques d'aide sanitaire et sociale :		
·Soins d'hygiène, confort, prévention, sécurité.		2
·Animation, maintien de l'autonomie.	1	4
Techniques de manutention		2
Techniques du logement et d'aménagement du cadre de vie.	1.5	1
Méthodologie d'action à domicile.		1.5

► Une formation **en milieu professionnel** (448h)

Celle-ci se déroule :

- au domicile privé de familles, personnes âgées, personnes handicapées.
- en structures médico-sociales.

▲ Elle est sanctionnée par un examen qui permet l'obtention du diplôme « Aide à Domicile »

RECRUTEMENT

Section ouverte aux titulaires d'un **BEP Carrières Sanitaires & Sociales** + **BEPA Service d'Aide aux Personnes** + **CAP Petite Enfance**.

Un **entretien oral** permet d'évaluer les qualités et motivations du candidat. Qualités requises :

- Sens des relations humaines.
- Capacité d'adaptation.
- Aptitude aux tâches de la vie quotidienne.
- Bonne condition physique.

LOCAUX PROFESSIONNELS

Salle d'hygiène



Cuisine



FONCTIONS

L'Aide à domicile exerce ses fonctions auprès de **familles**, de **personnes âgées**, de **personnes handicapées**, vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il travaille en collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès de ces usagers.

Il leur apporte une aide dans l'accomplissement des **tâches et activités** de la vie quotidienne.

Il est capable de :

- Concevoir, préparer, servir des repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits.
- Assurer l'entretien et l'hygiène du cadre de vie, des équipements, du linge et des vêtements.
- Aménager l'espace de vie à des fins de confort et de sécurité.
- Mettre en œuvre des activités de maintien de la vie sociale et de loisirs.
- Assurer des soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements.
- Assurer la prévention et la sécurité.

ETABLISSEMENT

Vue d'ensemble



Lycée professionnel



DEBOUCHES

L'Aide à Domicile est salariée :

- D'associations.
- De collectivités territoriales (exemple : Mairies : CCAS).
- D'employeurs particuliers.
- De services concourant au maintien à domicile.

Poursuite d'études :

- Concours d'aide-soignante.
- Concours d'auxiliaire de puériculture.
- Technicien de l'intervention sociale et familiale (diplôme de niveau IV).